

COMPTE-RENDU

Conseil d'École N°1

Date	18/10/18		Durée	2h
Noms des participants	Corinne SANCIER (IEN)	Excusée		
	Nadine BOUTONNET (Maire)			
	Michèle AGUAY (Mairie)			
	Nicolas MAZURE (mairie)			
	Eloïse DUMAS (mairie)			
	Nathalie MATHONNAT (Enseignante)			
	Blandine DELAUNAY (Enseignante)			
	Chantal SABATIER (Enseignante)			
	Véronique NEMOZ (ATSEM)			
	Sylvie FRUQUIERE (ATSEM)			
	Marie Jo DUDECK (ATSEM)			
	Virginie FERNANDEZ (Délégué de parents)	Excusée		
	Estelle CHIROL (Délégué de parents)			
	Chloé LEBRUN (Délégué de parents)			
	Rachel BLIN (Délégué de parents)			
	Ludivine PROMERAT (Délégué de parents)			
	Céline DUGAIT (Délégué de parents)			
	Nicole BERTONCELLO (DDEN)	Excusée		

Ordre du jour :

- **Présentation des membres du nouveau conseil d'école.**
- **Compte rendu des élections**
- **Conseil d'école : composition et attributions**
- **Effectifs et organisation interne de l'école suite à l'incendie.**
- **Règlement intérieur : modification et vote**
- **Point sur l'incendie : retour expertise, mesure de sécurité**
- **Nouvelle organisation : gestion des entrées et sorties**
- **Besoin éventuels de l'équipe. Comment aider ?**
- **Projet d'école**
- **Coopérative scolaire**
- **Projets des représentants des parents d'élèves**
- **Bilan des dons et remerciements.**

Compte rendu conseil d'école du jeudi 18 octobre 2018

- **Présentation des membres du nouveau conseil d'école** : Nicole Bertoncello est notre DDEN. Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale exercent une mission d'incitation et de coordination entre l'école et la municipalité
- **Compte rendu élections** : Nombre d'inscrits 107 Nombre de votants 44 Nombre de bulletins blancs ou nuls 2 Nombre de suffrages exprimés (S) 42 Taux de participation 41.12%
- **Conseil d'école : composition attributions** : Un président de séance (le directeur) et un secrétaire. Un conseil d'école par trimestre. Le conseil vote le règlement intérieur de l'école, adopte le projet d'école. Instance de consultation sur le fonctionnement de l'école, la sécurité des enfants, la restauration scolaire... Compte rendu envoyé par mail au familles (version papier sur demande).
- **Effectifs et organisation interne suite à l'incendie** : pas
- **Règlement intérieur de l'école** : Changement pour les horaires de sortie et plus d'école le mercredi matin. Il sera envoyé aux familles par mail (version papier sur demande).
- **Point sur l'incendie, retour expertise, mesure de sécurité**: A ce jour, pas de résultats des expertises, elles sont en cours d'analyse. L'incendie n'est pas criminel.

PPMS : C'est un plan particulier de mise en sécurité : il s'agit du protocole mis en place sur l'école en cas de risques naturels.

Les risques identifiés sur l'école sont : tempête ou séisme. Si nous devons évacuer l'école (le signal est donné par l'alarme de l'école, le lieu de regroupement est le stade. Si nous devons rester confinés, les élèves restent dans leur classe tant que les autorités le jugent nécessaire.. Les parents doivent alors attendre le feu vert des autorités pour pouvoir récupérer leurs enfants. Pour les alertes intrusion/attentat, le confinement se fait dans le vestiaire sur le temps de la récréation vers la classe des petits, le signal est donné par un sifflet. Si l'alerte se fait sur le temps de classe le confinement se fait dans les classes. Chaque classe dispose d'une caisse de 1er secours avec trousse de secours, radio, lampe, eau...

Un exercice de confinement a été fait le jeudi 11 octobre, le matin. L'exercice a été présenté aux enfants sous la forme d'un jeu : au son du sifflet (réservé uniquement à cet usage) les enfants doivent se mettre sous les tables le plus vite possible, sans faire de bruit, la maîtresse ferme la porte à clef, éteint les lumières et ferme les stores : tout c'est très bien passé, juste une classe avec la lumière allumée, un TBI allumé et un store non fermé (pour l'ensemble des 8 classes du groupe scolaire). Les TPS-PS étant dans la salle de jeux au moment de l'exercice, ils se sont confinés dans la tisanerie : félicitations, ils n'ont fait aucun bruit.

Un exercice d'évacuation a été fait le jeudi 18 octobre sur l'ensemble du groupe scolaire. Signal par l'alarme de l'école. Tout s'est très bien passé.

- **Nouvelle organisation, gestion des entrées et sorties** : Pendant les vacances, la classe de Chantal va être déplacée vers la classe des PS : cela limitera les déplacements des ATSEM et en cas de besoin, il y aura Sylvie à proximité. Les parents des classes de Chantal et Nathalie rentreront par la même porte. Information : Lydie qui a fait un stage l'an dernier à la maternelle, travaille sur le groupe scolaire en tant que service civique.
- **Besoins de l'équipe, comment aider** : Tout d'abord, merci pour cette question. Il est difficile de déléguer ce

que nous avons à faire suite à l'incendie.

- **Projet d'école** : Le projet d'école est un document établi par les enseignantes, il définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux.

Il précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves.

Il est établi pour quatre ans 2016-2020.

Etant donné la situation provoquée par l'incendie, tout va être mis en œuvre pour que les enfants des trois classes se retrouvent pour des activités communes.

La chorale est reconduite pour les MS et GS, les TPS-PS y participeront plus tard dans l'année.

Les enfants vont continuer des danses traditionnelles (appries avec le projet tradamuse de l'année dernière) tout au long de l'année. Des séances de danse seront prévues avec les enfants des trois classes. Des goûters communs aux trois classes seront programmés avec en amont des ateliers cuisine dans chaque classe.

Le décloisonnement en sciences GS-CP est maintenu.

Un marché de Noël va être organisé sur l'ensemble du groupe scolaire.

En fin d'année, une exposition d'Arts visuels sera organisée sur l'ensemble du groupe scolaire.

- **Coopérative scolaire** : Le 28 septembre 2018, il y avait 3116,72 euros sur le compte . La coopérative scolaire est financée par la mairie (750 euros), les dons de l'association des Roys des champs, la vente de calendriers et autres actions des parents.....La mairie verse également la somme de 500 euros pour l'achat de livres pour les enfants à Noël.

Spectacles : Dans le cadre du festival de la chaise pliante les enfants ont assisté ce matin, jeudi 18 octobre, au spectacle « Zoé fait la sieste » (spectacle offert par la mairie). Les enfants assisteront à un spectacle « La folle vadrouille du Père Noël » à l'école le vendredi 14 décembre 2018. Un autre spectacle à l'école sera proposé aux enfants le jeudi 14 février « Sur la piste des arts ». Les spectacles que les enfants voient à l'école sont financés par la coopérative scolaire.

Pour la fête du court métrage des films de la sélection seront projetés à l'école entre le 13 et le 19 mars 2019.

- **Projets des parents d'élèves** : L'association des Roys des Champs organise une bourse puériculture, le dimanche 21 octobre à la salle polyvalente. Il y a besoin de parents pour l'organisation. Un stand sera réservé au profit de la coopérative scolaire de l'école maternelle.

La réalisation des calendriers dont les bénéfiques reviennent à l'école.

La soirée d'Halloween (Roys des Champs).

Vente de sapin de Noël (Roys des Champs).

Dimanche jeux de société (Roys des Champs).

Le 15 mars 2019 aura lieu le bal costumé.

- **Informations mairie** : Le CCAS organise le 15 décembre un concert au

Le 16 décembre aura lieu la Gratifieria (échanges d'objets ou de services) à la salle polyvalente.

Une collecte au profit des resto du cœur va être organisée avant Noël.

Les passages pour piétons au abords de l'école vont être peints pendant les vacances (plus de damiers).

Nettoyage des ruisseaux en mars ou avril, vous serez informé.

- **Dons et remerciements** : Suite à l'incendie des deux classes, nous avons reçu de nombreux dons et

messages de soutien. Nous remercions sincèrement les parents qui ont fait des dons à la coopérative scolaire et ceux qui acheté du matériel et des jeux, les entreprises de Ménétrol qui ont fait des dons, les anciens parents d'élèves (dont les enfants sont, pour certains, aujourd'hui adultes), les communes qui ont fait un don à la coopérative scolaire, les parents qui organisent des actions au profit de notre école, les enfants qui ont tenu à donner des jouets ou des livres, l'association des Roys des Champs par ces différentes actions (notement la bourse puériculture au profit de la maternelle),

Nous remercions également la mairie qui a mis tout en œuvre pour que les deux classes ouvrent le plus rapidement possible dans de bonnes conditions.

Effectifs prochaine rentrée :

16 PS

12 MS

19 GS soit 47 élèves

Est-ce possible de savoir s'il y a des enfants dans les nouvelles constructions ?